

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Jeudi 25 janvier 2018

Budget participatif saison 3**Agoras et modalités du vote****Du jeudi 1^{er} au dimanche 25 février 2018**

Les 235 projets de la saison 3 du Budget participatif seront soumis au vote des Rennais, sans condition d'âge ni de nationalité, du jeudi 1^{er} février à 8 h au dimanche 25 février à 19 h. Chaque votant pourra choisir jusqu'à 10 projets (dans la limite de 3,5 millions d'euros). Pour cette troisième saison, 6 agoras de quartier s'ajouteront ponctuellement à l'agora de la place de l'Hôtel de Ville : les habitants pourront y consulter l'ensemble des projets soumis au vote et rencontrer les porteurs de projets. Le vote papier, expérimenté lors de la saison 2 sera lui aussi élargi : les bulletins papier pourront être glissés dans l'une des 26 urnes disponibles dans les quartiers entre le 10 et le 23 février.

Pour chaque quartier, les 2 projets totalisant le plus de voix seront retenus. Puis, les projets totalisant le plus de voix, sur l'ensemble des projets soumis au vote (sans distinction géographique) seront retenus, dans la limite de 3,5 millions d'euros.

La liste des projets lauréats sera publiée le lundi 26 février.

Vote électronique : mode d'emploi

Du jeudi 1^{er} février, 8 h, au dimanche 25 février, 19 h, les Rennaises et les Rennais, sans condition d'âge ni de nationalité, pourront voter en ligne sur le site fabriquecitoyenne.rennes.fr et choisir jusqu'à 10 projets. Chaque votant pourra modifier ses choix en se reconnectant sur le site jusqu'à la clôture du vote.

Vote papier : mode d'emploi

Du samedi 10 au vendredi 23 février, 26 points de vote seront à disposition des Rennais souhaitant voter avec un bulletin papier : installés dans les quartiers (voir liste détaillée ci-dessous), les stands de vote papier comprendront une urne, une liste d'émargement, un catalogue répertoriant les projets et un mode d'emploi du vote.

Samedi 3 février 2018, de 10 h à 12 h, six agoras pour découvrir les projets soumis au vote et échanger avec les porteurs de projets

Le samedi 3 février, six agoras accueilleront dans les quartiers les habitants et porteurs de projets. À l'issue de ces agoras, les conseils de quartier se concertent pour désigner leurs projets coups de cœur. Les agoras se tiendront de 10 h à midi dans les lieux suivants :

- Maison des associations (6 cours des Alliés)

- Cercle Paul Bert Centre (30 bis rue de Paris)
- Mairie de quartier Bréquigny – Sud-Gare (1 place de la Communauté)
- Le Cadran (11 avenue André Mussat)
- Hall de la salle Guy Ropartz (14 rue Guy Ropartz)
- Direction de quartiers Ouest (31 rue Jules Lallemand)

Agora place de l'Hôtel de Ville, du 1^{er} au 25 février

Place de l'Hôtel de Ville, l'Agora accueillera les habitants tout au long de la période du vote. Un espace de vote numérique (bornes tactiles, des catalogues répertoriant les projets et, à partir du 10 février, un espace de vote papier). Sur la place, une exposition présentera les projets soumis au vote par quartier et les projets réalisés des saisons 1 et 2 du budget participatif.

Horaires d'ouverture de l'Agora :

- De 13 h à 18 h du lundi en vendredi et les dimanches 4, 11 et 18 février
- De 10 h à 18 h les samedis
- De 10 h à 18 h le dimanche 25 février.

Six soirées thématiques ouvertes à tous seront proposées à l'Agora : au cours desquelles les porteurs de projet viendront présenter leur projet.

- Mardi 6 février, à 17 h 30 : la place du vélo dans la ville.
- Jeudi 8 février, à 17 h 30 : ville et biodiversité.
- Mardi 12 février, à 17 h 30 : espaces publics, espaces partagés
- Jeudi 15 février, à 17 h 30 : sports pour tous, sports partout ?
- Mercredi 21 février, à 17 h 30 : pratiquer sa citoyenneté au quotidien.

Pratique

→ Les 26 points de vote papier

Mairie de quartier de Maurepas.....	32 rue de Trégain
Espace social commun de Maurepas.....	11C place du Gros Chêne
Bibliothèque Bellangerais.....	Centre commercial Bellangerais
Bibliothèque Longs Champs.....	EPI des Longs Champs
Maison de quartier Villejean.....	43 cours Kennedy
Le Cadran.....	11 avenue André Mussat
La Maison bleue.....	123 boulevard de Verdun
Agora.....	Place de l'Hôtel de Ville
Phakt, centre culturel.....	5 place des Colombes
Maison des associations.....	6 cours des Alliés
Espace des Deux Rives.....	4 allée Georges Palante

Bibliothèque Thabor Lucien Rose.....	11 square Lucien Rose
Espace social commun Kléber.....	7 rue Kléber
Bibliothèque Landry.....	100 rue de Châteaugiron
Maison de quartier Francisco Ferrer.....	40 rue Montaigne
Espace social commun du Blosne.....	7 boulevard de Yougoslavie
Le Petit Blosneur.....	15 avenue de Pologne
Le Triangle.....	Boulevard de Yougoslavie
Piscine de Bréquigny.....	10 boulevard Albert 1 ^{er}
Mairie de quartier Bréquigny – Sud-Gare....	1 place de la Communauté
Espace social commun Aimé Césaire.....	15 rue Louis et René Moine
Maison de quartier la Binquenais.....	Place Bir Hakeim
Maison de quartier Sainte-Thérèse.....	14 rue Jean Boucher
Bibliothèque Cleunay.....	2 rue André Trasbot
Maison de quartier La Touche.....	6 rue du Cardinal Paul Gouyon
Centre social Cleunay.....	49 rue Jules Lallemant
